

A Monsieur Monsieur Van Crombrughe A Grammont Escaut

Montdidier 2 mars 1808

Très-chers Père et Mère

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir la lettre que vous m'avez écrite en réponse de la mienne sur l'affaire de la maison des orphelins, je vois, non pas sans une certaine peine, que notre projet ne peut pas avoir lieu pour le moment, mais Dieu sait mieux que nous ce qui peut lui procurer le plus de gloire, je bénis ses desseins impénétrables et me soumetts à sa sainte volonté. Je me conformerai, très-cher Père, à ce que vous me dites, de remettre cette affaire à une autre tems plus heureux; d'ailleurs, Dieu qui tient tout entre ses mains pourra, s'il le veut, d'une manière ou de l'autre, soutenir cette maison le refuge des pauvres orphelins.

Il vous paraît de plus en plus que les vers ne doivent pas m'être d'un grand usage, et par conséquent vous désireriez que je n'y appliquasse pas beaucoup, si ce n'était pas dans l'ordre de la maison qu'on en fasse, vous ne seriez pas obligé de me le dire, la difficulté que je trouve continuellement à faire des vers, me ferait abandonner cette carrière, mais vous avouez, très-cher Père, qu'il n'est pas possible que je satisfasse entièrement à vos desirs et à mon inclination particulière, tandis que le règlement ne me le permet pas. Vous croyez sans doute, que la poésie latine occupe tout mon temps et que je ne fais autre chose que des vers, comme cela se fait en flandre! Non, cela me prend fort peu de temps et n'est absolument que pour me donner une idée de ce qui s'appelle Poésie. Nous voyons en seconde Virgile et Horace, pour découvrir la beauté de ces auteurs, il faut au moins savoir tourner un vers. Les autres auteurs latins qu'on fait dans ma classe, sont Cicéron et Tite-Live.

On a tiré ici aujourd'hui, pour la conscription, je suppose que si l'on n'a pas encore tiré à Grammont, on ne tardera pas à le faire. Je ne sais pas où en est mon affaire, j'ai écrit il y a quelque tems à ma tante de Scheppere pour qu'elle veuille s'en informer et vous en écrire. Je ne pense pas qu'il y ait rien à craindre, cependant je serais bien aise d'en savoir quelque chose, d'autant plus que mon oncle huleu m'a écrit que ceux dont Monseigneur avait demandé l'exemption l'ont déjà obtenue.

Daignez, je vous prie, présenter mes respects à toute la famille, et embrasser pour moi, mes chères soeurs. Le tems n'est plus bien éloigné où Rosalie sera obligée de vous quitter pour quelque tems, veuillez me dire si vous êtes décidés sur l'endroit où vous la mettrez. Je dis aussi bien des choses à mon cher frère et serais bien aise de recevoir de ses nouvelles. Je vous embrasse cordialement, en vous demandant votre bénédiction

françois se porte bien et se recommande, ainsi que je le fais, à vos prières en attendant de vos nouvelles je finis en me disant pour toujours

Votre très-obéissant et dévoué fils

C. Van Crombrughe